

Master Psychologie

Parcours : CLiPP



Présentation

Le parcours **CLiPP (Psychologie Clinique et Psychopathologie Plurielles)** est un des quatre parcours du Master Mention Psychologie. Il vise à former des psychologues spécialisé.e.s dans l'évaluation et l'intervention psychothérapeutique auprès de sujets présentant des troubles psychiques.

Ce parcours a une double vocation : **professionnelle et recherche.**

La formation est adossée au Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (**LPPL**) et au Centre de Recherche en Education Nantais : **CREN.**

En pratique

Admission



Sur **dossier** et sur **entretien.**

Pré-requis : **licence de Psychologie**

Candidature via la plateforme : **Mon Master.fr**

Pas d'admission en M2

Capacité d'accueil



20 (N'inclut pas les étudiant.e.s en césure, redoublant.e.s et étranger.e.s)

Format des cours



CM et TD

Cours assurés par des **universitaires** et des **professionnel.le.s en activité.**

Apprentissages expérientiels : jeux de rôles, entretiens simulés (avec le concours de comédien.ne.s professionnel.le.s)

Stage obligatoire



650 heures minimum, réparties sur les 2 années de formation

Responsable de formation

Didier Acier

Au programme

- Des enseignements mutualisés visant une formation solide en méthodologie, statistiques, anglais et éthique et déontologie, nécessaires à la recherche et à la pratique.
- Une formation à la recherche par la recherche avec la réalisation d'un TER (Travail d'étude et de recherche), réalisé sur 3 semestres, avec une méthodologie qualitative ou quantitative.
- Des cours transversaux proposés par les 3 autres parcours (PCS, 2P2C, PEAPEA) visant à élargir les compétences et connaissances des futurs psychologues.
- Des enseignements spécialisés, à la fois théoriques et pratiques, sur les 4 grandes approches psychothérapeutiques : psychanalyse, TCC, psychologie humaniste existentielle, et systémie.
- Des enseignements spécifiques : comme la clinique du suicide chez l'adolescent et la personne âgée, les médiations thérapeutiques ou la clinique du délire et des hallucinations.

Insertion professionnelle, poursuite d'études

Psychologue clinicien dans les secteurs :

- **médicaux et hospitaliers** (Fonction publique hospitalière (CHU, CHS), services de psychiatrie, de pédopsychiatrie, de médecine générale, les Centres Médico-Psychologiques (CMP))
- **judiciaire** (protection de la jeunesse, milieu carcéral – sortie de prison)
- **associatif** (intervention de crise, addictologie, etc.)
- **du handicap** (Institut d'Education Motrice (IEM), Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)).

Les étudiant.e.s titulaires du Master CLiPP peuvent poursuivre leurs études en doctorat.

Compétences développées

- Mener un entretien clinique d'accueil, d'évaluation et à visée psychothérapeutique
- Connaître de façon synoptique les approches cliniques (psychanalytique, humaniste-existentielle, cognitivo-comportementale, systémique)
- Concevoir et planifier une intervention dans son approche de spécialité
- Établir un diagnostic nosographique (DSM/CIM/PDM/CFTMEA, etc.) et structurale
- Réaliser un bilan psychologique faisant appel ou non à des tests psychologiques
- Communiquer un compte-rendu d'entretien, de bilan ou de tests psychologiques (à l'oral et à l'écrit)
- Construire et réaliser un protocole de recherche en psychologie clinique
- Rendre compte des résultats de recherche et de contribuer à la diffusion de la psychologie

Informations et Contact



<https://psychologie.univ-nantes.fr/formation>
didier.acier@univ-nantes.fr

